

Royaume
DE
BELGIQUE.

Commission royale
DES
MONUMENTS.

Bruxelles, le

1866.

Monsieur et cher Collègue,

96°

Pour répondre à une demande de renseignements qui nous a été adressée de Paris, par la Commission de la topographie des Gaules, nous vous prions de bien vouloir " nous indiquer les localités de votre province ou de votre arrondissement, dans les quelles, à votre connaissance, ont été trouvées des monnaies de l'époque Gauloise, et donner une idée exacte de ces monnaies, en renvoyant aux planches des ouvrages les plus répandus, tels que les Atlas de Leleux, le mémoire de M. Lambert sur la numismatique gauloise; la Revue numismatique Belge de 1864 et 1865, etc. "

Je vous prie, Monsieur et cher Collègue, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Vice-Président,

M. de Selys-Longchamps

à Monsieur
Membre correspondant de la
Commission Royale des Monuments, à